

**DÉLIBÉRATION N° 309 DU BUREAU SYNDICAL DU 30 MARS 2022**

Date de la convocation : mercredi 23 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de présents : 10

Le Bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Douaisis s'est réuni le mercredi 30 mars 2022 à 12 heures, dans les locaux du SM du SCoT, 36 rue François Pilâtre de Rozier - 59500 Douai, sous la présidence de Monsieur Lionel COURDAVAULT.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Lionel COURDAVAULT, Président  
M. Claude MERLY, 1<sup>er</sup> Vice-Président  
M. Raphaël AIX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. Bernard GOULOIS, 3<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. Julien QUENNESSON, 4<sup>ème</sup> Vice-Président

M. Gilles BARBIEUX, 5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mr Laurent KUMOREK, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
M. Jacques MICHON, 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme Marie CAU, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Mr Yves MAITTE, 5<sup>ème</sup> assesseur

**ÉTAIENT EXCUSES :**

Mme Caroline BIENCOURT, 1<sup>er</sup> assesseur  
M. François CRESTA, 2<sup>ème</sup> assesseur  
Mr Jean-Marc RENARD, 3<sup>ème</sup> assesseur  
Mr Dimitri WIDIEZ, 4<sup>ème</sup> assesseur  
Mme Anissa BOUCHABOUN, 6<sup>ème</sup> assesseur

M. Djamel BOUTECHICHE, 7<sup>ème</sup> assesseur  
Mr Christian BULINSKI, 8<sup>ème</sup> assesseur  
M. Ludovic VALETTE, 9<sup>ème</sup> assesseur

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Adeline PEROTIN, Catherine HAEGHAERT, Chloé Bécu, Karine Orlik, Marielle DIVAY et Steve LAETHEM, et Mme Stéphanie STIERNON.

**OBJET : Renouvellement de contrat de chargé de mission Habitat-Foncier**

**Monsieur le Président expose**

Monsieur Matthieu LEMPENS occupe actuellement le poste de chargé de mission habitat-foncier au sein du pôle Urbanisme du Syndicat Mixte. Il fait partie des 3 chargés de mission actuellement en poste pour accompagner les communes dans l'élaboration ou la révision de leur PLU. Monsieur Matthieu LEMPENS est également en charge du suivi de la thématique Habitat-foncier. A ce titre, il assure le suivi des études en matière de programmation de logements (requalification des cités NPNRU, projets communaux et intercommunaux...) et de foncier (conférence des SCoT...), pilote l'observatoire de l'habitat et les études en lien avec la thématique.

Son CDD de 3 ans arrivant à échéance, l'offre d'emploi a été publiée sur le site emploi-territorial. Trois candidats, non titulaires d'un concours de la fonction publique territoriale, ont postulé auprès du Syndicat Mixte. Compte tenu des missions réalisées dans le cadre de ses fonctions au sein du pôle et en l'absence de candidature plus pertinente, il est proposé de prolonger les missions de Monsieur Matthieu LEMPENS et de renouveler son contrat pour 2 ans (conformément à la durée maximale de 6 ans des CDD de la Fonction Publique Territoriale).

LE BUREAU DECIDE, à l'UNANIMITE (10 POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION),

- De renouveler le contrat de Monsieur Matthieu LEMPENS, chargé de mission habitat-foncier pour un CDD de 2 ans à compter du 8 avril 2022 ;
- D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de cette décision.

Fait à Douai, le 31 mars 2022

Le Président,  
  
Lionel COURDAVAULT

Monsieur le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affichée ce jour au siège de la collectivité

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 059-255902850-20220331-BS309\_2022-DE

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.  
Dépôt en sous-préfecture de Douai le :